

## CONCERNE

Service méthodes, chef d'équipe, responsable sécurité...

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## OBJECTIFS

- Définir l'ergonomie, ses enjeux et son impact dans l'entreprise.
- Comprendre la démarche ergonomique.
- Analyser une (des) activité(s) de travail et y apporter les actions appropriées.
- L'objectif général est d'apporter une culture « ergonomique » lors de la réalisation ou l'amélioration d'un poste de travail existant.

## DURÉE

3 jours

## SANCTION

Attestation de compétences

## PÉDAGOGIE

L'étude, l'analyse, l'amélioration des postes de travail se font à partir de situations réelles en entreprise.

Nous vous proposons de filmer des séquences opératoires sur des postes de travail choisis par les participants, puis d'en faire l'analyse en salle.

## LIEU

EN ENTREPRISE

## CONTENU DÉTAILLÉ

*L'entreprise étant de plus en plus confrontée à des problématiques de troubles musculo-squelettiques, elle souhaite sensibiliser le service méthodes aux bases de l'ergonomie afin de les intégrer dès la conception des postes de travail, ou lors des aménagements qui interviennent à l'occasion d'une modification de poste ou d'un investissement machine.*

### **Rappel sur le rôle de la fonction méthodes dans l'entreprise**

Le choix et la définition des moyens de production.

Les aspects économiques et le retour sur investissement des choix techniques.

### **La connaissance et l'analyse de l'exécution**

Le processus, la gamme, la phase, l'opération, l'élément de travail.

L'analyse d'une gamme opératoire.

Les critères de choix : productivité, qualité, conditions de travail.

L'optimisation du procédé, notion de gamme type.

### **Étude et amélioration des postes de travail**

Les objectifs : productivité, qualité, conditions de travail...

L'analyse de déroulement effectué à partir du poste initial :

- le dimensionnement des postes de travail : la conception des postes de travail (choix de la posture, volumes de travail, présentation de l'information...);
- l'activité physique : les efforts admissibles au poste de travail, les limites d'efforts pour les alimentations et évacuations au poste de travail, les positions articulaires, les manutentions manuelles et ports de charges ;
- les troubles musculo-squelettiques : définition, les facteurs de risques ;
- les ambiances physiques : l'éclairage, le bruit, la thermique.

### **La critique constructive et les axes de solutions**

#### **La solution retenue prenant en compte :**

- les règles d'économie de mouvement ;
- les critères d'ergonomie = postures, positions, éloignement, charge physique...

Ne seront pris en compte que les critères pertinents par rapport aux spécificités des postes analysés au sein de la société.

*Si la confidentialité est une exigence, les vidéos seront conservées en interne après réalisation et resteront la propriété de la société.*